



INTERCO 44
Section CFDT Nantes

Le 29 juin 2021,

COMITE TECHNIQUE COMMUN

27 MAI 2021

Pierrick Minguet permanent syndical CFDT durant plusieurs années était élu en comité technique. Décédé ce mois, Madame Aicha Bassal ouvre la séance en proposant aux élus de rendre hommage à Pierrick par une minute de silence.

1.A – Approbation du procès verbal du 11 mars 2021 (Avis)

POUR : **unanimité**

2 GESTION DE L'EMPLOI

2.A – Tableau de suivi des effectifs Ville de Nantes, CCAS et Nantes Métropole (Avis)

Ce dossier est la présentation des créations , des suppressions et des transformations de postes dans les 3 collectivités : Ville de Nantes, Métropole et CCAS .

CONTRE : FO

ABSTENTION : **CFDT**, CGT, UNSA, CFTC

2.B – Présentation des domaines de recrutement en apprentissage pour 2021/2022 (Avis)

La CFDT défend l'apprentissage, nous demandons plus de diversité dans les métiers proposés à l'apprentissage notamment pour les métiers en tension comme aide-soignante, auxiliaire de puériculture, chaudronnier, maintenance des équipements industriels....

La collectivité nous répond que c'est une question d'un portage des directions et surtout de trouver des maîtres d'apprentissage pour accompagner les apprentis ! La collectivité a une réelle volonté d'augmenter les propositions et la quantité d'apprentis mais est aussi confrontée au baisse de dotation de l'état pour les collectivités territoriales.

POUR : **CFDT**, UNSA, CFTC

ABSTENTION : CGT, FO

2.C – Modalités RH dans le cadre de la gestion de crise (Avis)

La CFDT a fait part des difficultés rencontrées par les agents dans la prise en compte de leurs ASA garde d'enfant liées au troisième confinement et à la modification des dates des vacances scolaires de printemps. La CFDT est aussi intervenue sur le centre de vaccination pour faire remonter des difficultés rencontrées par certains agents pour s'y inscrire en temps qu'agent volontaire.

POUR : **CFDT**, UNSA, FO, CFTC

ABSTENTION : CGT

2.D – Dons de jours aux parents d'enfants décédés (Avis)

La loi permet aux agents de faire don de manière anonyme de jours de congés pour les agents en deuil d'un enfant. La CFDT soutient cette possibilité de solidarité. Si une telle situation se présente dans nos collectivités le service RH fera un appel aux dons de jours.

POUR : **CFDT**, UNSA, CFTC

CONTRE : CGT

ABSTENTION : FO

2.E – Application des horaires d'été au sein de :

2.E.1- Direction Relations à l'Usager – Mairie Centrale et Mairies de quartier (Avis)

La CFDT est pour ce dossier car il modifie les horaires de travail passant de 9h00 à 17h30 à 8h00 à 16h30 pour les mois de juillet-août. Ce décalage d'horaires permet de mieux répondre à la demande du public d'été car moins d'affluence à la dernière heure et aux agents de terminer plus tôt.

POUR : **CFDT**, CFTC

CONTRE : FO

ABSTENTION : CGT, UNSA

2.E.2 - Protocole – Sécurité de l'Hôtel de ville (Avis)

Dans la même logique du vote précédent, il s'agit d'adapter les horaires des agents du protocole avec les horaires d'ouverture au public de la Mairie Centrale et des services de la DRU.

POUR : **CFDT**, CFTC

CONTRE :

ABSTENTION : CGT, FO, UNSA

2.E.3 - BATI – PMA service Fêtes Manifestations Logistique (Avis)

Les agents travaillent en extérieur. L'année précédente leurs horaires d'été débutaient à 6h30 ; cette année les agents commenceront à 7h00 jusqu'à 15h32. Nous regrettons ce changement qui les expose un peu plus au soleil.

POUR :

CONTRE : FO

ABSTENTION : **CFDT**, CFTC, CGT, UNSA

2.E.4 - Pôles de proximité (Avis)

Ce dossier est l'élargissement de l'expérimentation des horaires d'été de 2019 qui va s'appliquer à l'ensemble des Pôles sauf le Pôle de proximité Nantes Loire nettoyant le centre ville. C'est un dossier qui a été présenté à plusieurs reprises mais ne fait pas consensus dans tous les pôles car les horaires impacts fortement la vie des agents pendant l'été. Cette période de crise sanitaire ne nous a pas permis de consulter les agents c'est pourquoi nous préférons nous abstenir.

POUR : CFTC

CONTRE : CGT

ABSTENTION : **CFDT**, FO, UNSA

3 DIRECTION GÉNÉRALE

3.A – Rénovation énergétique : mise en œuvre et organisation associée (Avis)

C'est un dossier avec des particularités qui interrogent. En effet, pour 2 Pôles de proximité (Pôle Sud Ouest et Pôle Erdre et cens) les postes existent déjà. Il y aura deux chargés de mission transition énergétique pour l'animer uniquement sur le territoire de leur Pôle. Pour les autres pôles ils dépendront de la DDU (Département du Développement Urbain) pour ces sujets. Cette organisation a deux vitesses questionne donc la CFDT s'est abstenue.

POUR :

CONTRE : UNSA

ABSTENTION : **CFDT**, CFTC, CGT, FO

4 DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

4.A – Direction Organisation et Management : ajustement de l'organisation dans le cadre du projet de direction (Avis)

Ce dossier présente suite un nouvel organigramme, regroupement de la Direction Organisation et Management et de la Mission Appui Politique Publique et Innovation interne, ceci à effectif constant. Pour la CFDT cette organisation n'est pas aboutie. Il faudra certainement revenir sur ce dossier, si le nombre de postes est insuffisant.

POUR : CFTC, UNSA

CONTRE :

ABSTENTION : **CFDT**, CGT, FO

5 DG RESSOURCE

5.A - Département des Ressources Numériques : (Avis)

5.A.1- Evolution de l'organisation de la Direction Infrastructures et Services

5.A.2- Création d'une mission numérique responsable

La CFDT restera vigilante sur cette nouvelle organisation à effectif quasi constant pour une direction qui dessine l'architecture et le déploiement des outils informatiques dans nos collectivités et auprès des agents. Quant à la mission, elle doit permettre de tisser le réseau entre les 24 communes de Nantes Métropole pour à l'échéance 2030 se déployer en une grande entité ; la CFDT soutient cette évolution.

POUR : **CFDT**, CFTC, UNSA, CGT

CONTRE :

ABSTENTION : FO

5.B – Département du BATI - PMA : mise en place d'une astreinte dépannage maintenance polyvalente et électricité (Avis)

Pour la mise en sécurité des bâtiments publics, une entreprise privée assurait ses tâches. Au premier confinement, elle a été dans l'incapacité d'y répondre et une astreinte a été mise en place au PMA pour palier. De plus, le marché de renouvellement de ce service a été infructueux.

Cela montre l'importance du service public, de la capacité de ses agents à s'adapter et à répondre aux nouveaux besoins. La CFDT sera vigilante à la mise en application des repos de sécurité pour les agents et à l'impact des astreintes sur les missions à remplir au quotidien.

POUR : **unanimité**

6 DG INFORMATION ET RELATION AU CITOYEN

6.A – DGIRC - Evolution du périmètre des astreintes dans le cadre des scrutins électoraux (Avis)

La CFDT est très prudente sur ce dossier qui donne de nouvelles règles de temps de travail pour les deux scrutins du mois de juin. Règles provisoires qui seront revues avec le dossier des 1607 heures.

POUR : CFTC, CGT, FO, UNSA

CONTRE :

ABSTENTION : **CFDT**

7 DG DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPONSABLE, EMPLOI, INNOVATION, EUROPE ET INTERNATIONAL

7.A – DGERI : poursuite de la déclinaison organisationnelle de la Direction du Développement Économique et de l'Emploi (Avis)

La CFDT a demandé les actions qui seront mises en place pour accompagner les agents dans le cadre de cette nouvelle déclinaison organisationnelle. La CFDT regrette que les agents doivent postuler sur leurs postes de travail, cette situation est toujours très anxiogène pour les agents.

POUR :

CONTRE : CFTC, CGT, FO, UNSA

ABSTENTION : **CFDT**

8 DG CITOYENNETÉS ET TERRITOIRES SOLIDAIRES

8.A – DGCITES – Poursuite de la déclinaison organisationnelle (Phase 2) :

8.A.1 - Organisation des directions de quartier (Avis)

L'organisation des directions de quartier se précise. Cependant, la CFDT demande que chaque agent puisse trouver des postes équivalents à leur emploi actuel. Nous ne pouvons que constater qu'un nombre important de création de postes est présenté mais malgré cela, la CFDT préfère s'abstenir car les agents restent très inquiets de ces changements !

POUR : CFTC

CONTRE : CGT

ABSTENTION : **CFDT**, UNSA, FO,

8.A.2 – Evolution organisationnelle de la DVAJ (Avis)

Ce dossier présente des créations de poste. De même, l'organisation est ajustée aux évolutions de la DVAJ pour répondre à la demande du public.

POUR : **CFDT**, UNSA, CFTC

CONTRE :

ABSTENTION : FO, CGT

8.A.3 – Fonctions de pilotage rattachées au Directeur Général (Avis)

POUR : **CFDT**, CGT, UNSA, CFTC

CONTRE :

ABSTENTION : FO

9 DG DÉLÉGUÉE À LA COHÉSION SOCIALE

9.A – Département Prévention et Solidarités – Direction de l'Inclusion Sociale : poursuite de l'organisation (phase 2) (Avis)

La CFDT a été interpellée par les agents au début de la réorganisation car ils étaient inquiets de l'évolution. A ce jour les retours sont meilleurs c'est pourquoi la CFDT a votée POUR. Nous serons vigilants sur la mise en œuvre, les moyens alloués pour accompagner les agents.

POUR : **CFDT**, UNSA, CFTC

CONTRE :

ABSTENTION : CGT, FO

9.B – Direction de l'Éducation : adaptation des moyens (Avis)

La CFDT a voté pour car c'est la création de 30 postes à la Direction de l'Éducation pour mettre les effectifs en cohérence avec l'augmentation de la population et du nombre de classe (+21 ouvertures de classes à la rentrée 2021). Depuis 2017, la direction de l'Éducation est passée de 817 classes à 940 classes à la rentrée 2021.

POUR : **CFDT**, UNSA, CFTC, FO

CONTRE :

ABSTENTION : CGT

10 DG CULTURES ET ARTS DANS LA VILLE

10.A – Voyage à Nantes 2021 : modalités d'organisation (Avis)

Le voyage a Nantes se déroulera du 3 juillet au 12 septembre : les musées le chronographe et le planétarium contribuent à cette offre culturelle.

La CFDT s'est abstenue car dans le cadre du « voyage à Nantes », leur décision s'impose aux établissements culturels avec des plages horaires élargies, sans respecter les consignes fortes chaleurs (dossier horaire d'été retiré). Les agents nous interpellent régulièrement lorsque les conditions de travail deviennent intolérables mais les décisions RH dans ce contexte sont très lentes !

POUR : UNSA, CFTC, FO
CONTRE : CGT
ABSTENTION : **CFDT**

10.B – DDC : adaptation expérimentale des horaires d'ouverture de l'Atelier (Avis)

Comme le dossier précédent mais avec beaucoup moins d'impact sur les agents.

POUR : **CFDT**, UNSA, CFTC
CONTRE : CGT
ABSTENTION : FO

11 DG DÉLÉGUÉE À LA FABRIQUE DE LA VILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

11.A – Direction de l'Espace Public : renouvellement de la DSP réseau de chaleur de Bellevue (Avis)

C'est une obligation légale de nous présenter les dossiers de renouvellement des délégations de service public, ici pour le réseau de chaleur de Bellevue pour une durée de 20 ans. La CFDT s'est prudemment abstenue.

POUR :
CONTRE : CGT
ABSTENTION : **CFDT**, UNSA, FO, CFTC

12 DG TERRITOIRES, PROXIMITÉ, DÉCHETS ET SÉCURITÉ

12.A – Pôle Erdre et Loire : MEPRT :

12.A.1- Regroupement des équipes (ROMANET -PERRAY) sur le Centre Technique du Perray (Avis)

Le site de Romanet n'est plus aux normes. Ce déménagement est donc une bonne nouvelle pour les agents. Mais la CFDT a pointé le manque de place sur le centre technique du Perray et en particulier pour le remisage des véhicules de service. De même, la distance du site de Romanet était un problème pour le management de cette équipe contrairement à aujourd'hui où les agents devront traverser la ville pour se rendre à leur nouveau lieu d'embauche.

POUR :
CONTRE : CGT, FO
ABSTENTION : **CFDT**, CFTC, UNSA

12.A.2- Evolution du rattachement de l'unité EPICE (Avis)

Simple ajustement de l'organisation du travail et plus particulièrement de l'organigramme pour rendre l'ensemble plus cohérent.

POUR : **unanimité**
CONTRE :
ABSTENTION :

12.B – Pôle Sud Ouest : ouverture d'un Centre Technique unique > nouvelle organisation pour les équipes de voirie et de nettoyage (Avis)

Un nouveau centre technique a été créé à Bouaye. Celui-ci va entraîner un regroupement des équipes techniques. Pour la CFDT ce dossier est cohérent et ce nouveau centre technique est exemplaire en terme d'organisation du site et de surface.

POUR : **CFDT**, UNSA, FO, CFTC

CONTRE :

ABSTENTION : CGT

Ces CT et CHSCT ont été très conséquents, tenus sur 3 jours. Les élus et mandatés ont fait le choix de vous tenir informer des décisions en vous communiquant une synthèse des instances. Cependant, conscient de la complexité et l'ampleur des dossiers, la section CFDT NANTES reste à votre écoute si vous souhaitez connaître le contenu de chaque dossier.